



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

**Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
11 Laurier St./11, rue Laurier
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Miscellaneous Special Projects Division (XN)/Division
des projets spéciaux divers (XN)
Canadian Building
219 Laurier Ave. West, 13th Floor
Room 13077
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet Solution d'achats électronique(SAE)	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN578-131350/H	Amendment No. - N° modif. 030
Client Reference No. - N° de référence du client 20131350	Date 2016-11-04
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$XN-111-30112	
File No. - N° de dossier 111xn.EN578-131350	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-11-21	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Thauvette, Maxime	Buyer Id - Id de l'acheteur 111xn
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-2201 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

**Demande de proposition
(DP)****Modification de sollicitation: 030****But:**

Le but de cette modification est de modifier la demande de propositions (DP) et de fournir des réponses aux questions reçues en ce qui concerne la présente DP.

(A) CHANGEMENTS**CHANGEMENT: 198**

À l'Annexe 2 – Sécurité et protection des renseignements personnels, en ce qui a trait à l'exigence E2.108,

SUPPRIMER : (ITSG-111 <https://www.cse-cst.gc.ca/fr/node/1428/html/25015>)

INSÉRER : (ITSP.40.111 <https://www.cse-cst.gc.ca/fr/node/1831/html/26515>)

(B) QUESTIONS**QUESTION: 607**

En ce qui concerne les questions et réponse 507 de la modification n° 25, les questions et réponse 37 de la modification n° 5, la section 4.3.2.5 contenant les exigences d'interfaces Pré. 00 à Pré. 14, la section 7.2.7 Déploiement à l'échelle du gouvernement – Transition d'entrée d'une instance du SMGFM, et la section 7.2.8 Déploiement à l'échelle du gouvernement – Service opérationnel lié à l'instance du SMGFM, nous avons déterminé que, pour TPSGC et tout ministère qui intègre la SAE, il y aurait des points de contact (dans certains cas, bidirectionnels) entre la SAE et le Système ministériel de gestion financière et du matériel (SMGFM) associé. Les points de contact opérationnels pourraient être Vérification des fonds, Création de demande d'achat/bon de commande, Accords-cadres, Entrée de marchandises, Facture, Paiement, Feuille de saisie des services.

a) Nous comprenons que ces points de contact seront propres à chaque ministère pour assurer une séparation logique des données entre tous les ministères. Par conséquent, si l'ensemble des 88 ministères devaient intégrer la SAE, celle-ci serait connectée à 88 instances de SMGFM propres à chaque ministère. TPSGC pourrait-il confirmer que nous avons bien compris?

b) Nous avons déterminé qu'en raison des points de contact et de la connectivité nécessaires au SMGFM pour chaque ministère, le SMGFM doit pouvoir se connecter aux environnements de SAE suivants :

- Mise à l'essai du système : Utilisé par le fournisseur de la SAE pour mettre à l'essai les fonctions avant que le travail soit soumis à un essai d'acceptation par les utilisateurs (phase de mise à l'essai du système)
- Essai d'acceptation par les utilisateurs : Mise à l'essai des fonctions par les clients avant que le travail passe à la production (phase d'essai par les clients)
- Production : Environnement de production en direct
- Soutien à la production : Pour toute tâche opérationnelle requise après la mise en service de la SAE
- Formation : Activités de formation destinées aux clients

À l'heure actuelle, la DP indique que seuls les environnements d'essai d'acceptation par les utilisateurs, de formation et de production de la SAE seront connectés au SMGFM. À la lumière de ce qui précède, TPSGC peut-il confirmer que les environnements supplémentaires de mise à l'essai du système et de soutien à la production nécessiteront une connexion au SMGFM? Si ce n'est pas possible, veuillez fournir des détails sur la façon dont les environnements de mise à l'essai du système et de soutien à la production supporteront la mise à l'essai et la validation des changements associés au SMGFM?

c) Pour donner suite de la question b), TPSGC pourrait-il indiquer si les environnements de mise à l'essai du système, d'essai d'acceptation par les utilisateurs, de formation, de production et de soutien à la production seront reliés à des instances distinctes du SMGFM? Si un SMGFM distinct n'est pas utilisé, de quelle manière ces environnements seront-ils partagés pour éviter tout chevauchement de données d'essai et de calendrier de projet?

d) À la lumière de ce qui précède aux points a) à c), nous avons calculé que jusqu'à 88 environnements de mise à l'essai du système, d'essai d'acceptation par les utilisateurs et de soutien à la production et 1 environnement de formation de la SAE devront être connectés à un nombre équivalent de configurations ou environnements supportant le SMGFM (soit 88 environnements de mise à l'essai du système, d'essai d'acceptation par les utilisateurs et de soutien à la production et 1 environnement de formation). TPSGC pourrait-il confirmer que nous comprenons bien ce point ou préciser la façon dont il s'attend à ce que s'effectue la mise à l'essai de la SAE avec les flux de travaux intégrés du SMGFM?

e) Du point de vue du soutien opérationnel, étant donné que le fournisseur de la SAE ne peut pas accéder aux données de production, quelle est la stratégie du Canada pour fournir des données simulées dans la SAE ainsi que dans le SMGFM pour les environnements de mise à l'essai du système, d'essai d'acceptation par les utilisateurs, de formation et de soutien à la production et faire en sorte que la SAE puisse être appuyée du point de vue du projet et des activités de production? De plus, à quelle fréquence les données de l'environnement de soutien à la production du SMGFM seront-elles mises à jour pour veiller à ce qu'un soutien opérationnel adéquat et rapide puisse être offert au fournisseur de la SAE (cet aspect est particulièrement important, car certains dépannages concernant la production peuvent être liés à des données et doivent être reproduits dans l'environnement de soutien à la production)?

f) Pour les interfaces externes dont il est question à la section 4.3.2.5 de la DP, d'après ce que nous comprenons, lorsque l'entité externe le permet (p. ex. elle dispose d'environnements de mise à l'essai et permet la connexion à ceux-ci), nous relierons ces interfaces de mise à l'essai externes aux environnements de mise à l'essai, d'essai d'acceptation par les utilisateurs, de formation et de soutien à la production de la SAE. TPSGC pourrait-il confirmer que nous avons bien compris?

g) Pour l'exigence d'interface Pré. 07 portant sur l'interaction de la SAE avec les renseignements d'affaires du gouvernement du Canada, de façon semblable aux questions précédentes concernant le SMGFM, nous comprenons que les environnements de mise à l'essai du système, d'essai d'acceptation par les utilisateurs, de formation, de production et de soutien à la production de la SAE seront reliés aux environnements des renseignements d'affaires connexes pour tous les ministères qui intégreront la SAE. TPSGC pourrait-il confirmer que nous avons bien compris?

Par conséquent, 88 environnements de mise à l'essai du système, 88 environnements d'essai d'acceptation par les utilisateurs, 88 environnements de production, 88 environnements de soutien à la production et 1 environnement de formation pour la SAE seraient connectés à 88 environnements de mise à l'essai du système, 88 environnement d'essai d'acceptation par les utilisateurs, 88 environnements de production, 88 environnements de soutien à la production et 1 environnement de formation pour les renseignements d'affaires (l'environnement de formation des renseignements d'affaires correspondra à la formation en renseignements d'affaires de TPSGC). TPSGC pourrait-il confirmer que nous avons bien compris?

h) Le diagramme de la Figure 2 – Vision de la SAE illustre une interaction entre la SAE et la « Gestion des documents du GC (serveur de contenu OpenText Enterprise) »; cependant, cette exigence n'est pas énumérée à la section 4.3.2.5. Le Canada pourrait-il confirmer que cette tâche sera un service facultatif visé par une autorisation de tâche?

RÉPONSE: 607

a) Conformément au Tableau 5.1 de l'Annexe 3 – Barème de prix, version 4.1, le Canada a établi un total de 20 instances du SMGFM.

b) Comme le Canada n'a pas défini le nombre et la nature des environnements de la SAE au-delà des environnements d'essai d'acceptation par les utilisateurs, de formation et de production, il n'est pas en mesure de valider l'évaluation possible du soumissionnaire quant aux environnements supplémentaires requis. Conformément à la section 4.4.2 – Exigences techniques, l'entrepreneur est tenu de « [f]ournir des environnements de simulation distincts, au besoin, aux fins de configuration, de mise à l'essai et de formation pour les nouvelles versions de logiciels. » Sans limiter la responsabilité de l'entrepreneur dans le cadre du contrat, le Canada travaillera de concert avec l'entrepreneur pour s'assurer que ses systèmes peuvent supporter les environnements de la SAE de l'entrepreneur (y compris la connectivité au SMGFM), s'il y a lieu. En outre, on rappelle aux soumissionnaires que, comme il est indiqué dans la réponse à la question n° 569, l'environnement de formation est uniquement tenu d'interagir avec le SMGFM de TPSGC.

c) Voir les réponses a) et b).

d) Voir les réponses a) et b).

e) Le Canada reconnaît la nécessité d'avoir accès à des données pertinentes et à jour dans tous les environnements et travaillera en collaboration avec l'entrepreneur pour s'assurer que les environnements disposent des données nécessaires pour soutenir le développement, la mise à l'essai, la production et la formation et qu'elles sont mises à jour au besoin.

f) Nous confirmons.

g) L'exigence Pré.07 a été supprimée, conformément à la modification n° 028, changement n° 186.

h) Nous confirmons.

QUESTION: 608

L'exigence E2.108 stipule ceci : « L'entrepreneur doit utiliser des mécanismes cryptographiques pour protéger les renseignements entreposés qui sont approuvés par le gouvernement du Canada et qui sont conformes aux directives du CSTC (ITSG-111 <https://www.csecst.gc.ca/fr/node/1428/html/25015>). » L'État peut-il confirmer que les données non-classifiées n'ont pas besoin d'être chiffrées?

RÉPONSE: 608

Le Canada confirme que les données non classifiées n'ont pas besoin d'un chiffrement, comme il est indiqué dans le contexte de l'exigence de sécurité E2.108. Le Canada modifiera l'exigence pour tenir compte de la directive du CSTC mise à jour, qui remplace l'ITSB-111.

QUESTION: 609

L'État peut-il expliquer la façon dont les ministères et les organismes affichent actuellement leurs avis d'appel d'offres sur le site Achatsetventes.gc.ca?

RÉPONSE: 609

L'affichage des avis d'appel d'offres sur le site Achatsetventes.gc.ca s'effectue actuellement par interface de systèmes (à partir du système Environnement automatisé de l'acheteur de Services publics et Approvisionnement Canada et du système Procure2Pay de Services partagés Canada) ainsi que directement dans le site Achatsetventes.gc.ca au moyen d'un module de gestion du contenu de l'application de gestion des appels d'offres (pour tous les autres ministères et organismes).

QUESTION: 610

L'État peut-il fournir une estimation du nombre de modèles de contrat et de clauses qu'il s'attend à ce que la SAE comprenne dans le prix de lot ferme de la phase de transition de la SAE?

RÉPONSE: 610

Veuillez vous reporter à la question n° 586.

QUESTION: 611

En ce qui concerne la modification 158, l'État a fourni aux soumissionnaires des options de mesure pour la phase opérationnelle de la SAE qui comprennent « Utilisateurs du GC » et « Utilisateurs des approvisionnements ». L'État peut-il confirmer que ces termes renvoient aux utilisateurs inscrits et aux utilisateurs non actifs?

RÉPONSE: 611

C'est exact.

QUESTION: 612

En ce qui concerne la modification 158, l'État a fourni aux soumissionnaires des options de mesure pour la phase opérationnelle de la SAE qui comprennent « Utilisateurs du GC » et « Utilisateurs des approvisionnements ». L'État peut-il confirmer que les « Utilisateurs du GC » englobent les « Utilisateurs des approvisionnements »?

RÉPONSE: 612

C'est exact.

QUESTION: 613

Pour permettre aux soumissionnaires d'établir les coûts adéquats de la phase opérationnelle de la SAE, l'État pourrait-il fournir les dépenses moyennes encourues par utilisateur des approvisionnements et par utilisateur du GC?

RÉPONSE: 613

Le Canada a fourni des données volumétriques considérables, y compris des renseignements sur les dépenses et une estimation de la base d'utilisateurs. Les soumissionnaires potentiels disposent de suffisamment de renseignements pour effectuer les calculs nécessaires pour bien évaluer leurs coûts opérationnels.

QUESTION: 614

Pour permettre aux soumissionnaires d'établir les coûts adéquats de la phase opérationnelle de la SAE, l'État pourrait-il fournir le nombre moyen de transactions par utilisateur des approvisionnements et par utilisateur du GC?

RÉPONSE: 614

Le Canada a fourni des données volumétriques considérables, y compris des renseignements sur les transactions et une estimation de la base d'utilisateurs. Les soumissionnaires potentiels disposent de suffisamment de renseignements pour effectuer les calculs nécessaires pour bien évaluer leurs coûts opérationnels.

QUESTION: 615

En ce qui concerne l'Annexe 3, à la lumière des nouveaux coûts opérationnels prévus au Tableau 2, l'exigence énoncée au Tableau 1, soit « Le prix de lot ferme total pour la transition à la SAE [...] doit être à 40 % ou moins du prix total évalué de la soumission pour la phase opérationnelle de la SAE [...]. », est-elle toujours exacte ou valide?

RÉPONSE: 615

Oui, l'exigence est toujours valide.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET LES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.